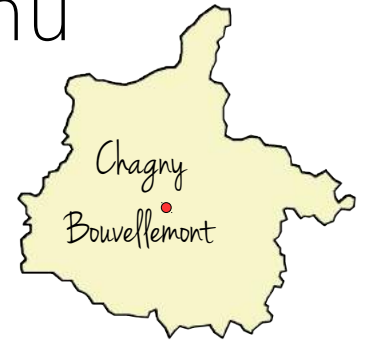




# Un parc éolien détenu par les citoyens

## Les Ailes des Crêtes



*L'appropriation locale de l'énergie, par  
le citoyen, pour le citoyen*

### L'origine du projet

La Région Champagne-Ardenne est la première région éolienne de France en termes de mégawatts installés. Toutefois, les bénéfices issus de la vente de l'électricité produite ne bénéficient pas aux champardennais mais à des investisseurs majoritairement extérieurs au territoire.

Le parc éolien citoyen des « Ailes des Crêtes » suit la logique inverse afin que la richesse du vent reste dans le territoire. Comment ? En proposant aux acteurs locaux et citoyens (riverains, communes, entreprises, particuliers...) d'investir eux-mêmes dans cet outil de production.

Ce projet a été initié par la Communauté de communes des Crêtes Préardennaises et l'ALE 08, en partenariat avec la société de développement Énéole.

### Le projet en chiffres

**3 éoliennes** Enercon E53 de 0,8 MW, soit une **puissance totale installée** de 2,4 MW

**Production prévue** : 4 800 Mwh/an, équivalent aux besoins spécifiques de 1 600 foyers

**Localisation** : 1 éolienne à Bouvellemont (B1), 2 éoliennes à Chagny (C2)

**Chantier** : Enercon, STP de la Vence, SPIE

**Montant de l'investissement** : 3,7 M€

**Porteurs du projet** : ALE 08, Enéole, Enercoop Ardennes Champagne, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

**Partenaires** : Énergie Partagée, Kids & Wind

**Exploitation** : deux sociétés SAS, Les Ailes des Crêtes B1, Les Ailes des Crêtes C2

**Développeur** : Enéole

**Vente de l'électricité** : Enercoop, EDF

### Les finalités du projet

- S'approprier collectivement une ressource énergétique propre et locale pour satisfaire les besoins du territoire en électricité
- Assurer des retombées sociales, économiques et financières locales
- Construire ensemble un nouveau modèle énergétique



### Un projet unique en France

Ce parc est innovant à plusieurs titres :

- La quasi-totalité du financement nécessaire au projet est apportée par les citoyens et acteurs locaux (particuliers, associations, entreprises, collectivités) ;
- Une éolienne sera la propriété exclusive d'enfants ;
- Les collectivités peuvent investir dans le parc *via* Enercoop Ardennes Champagne, 30 ont déjà souscrit ;
- Une éolienne produira pour l'offre verte d'électricité 100 % renouvelable d'Enercoop.

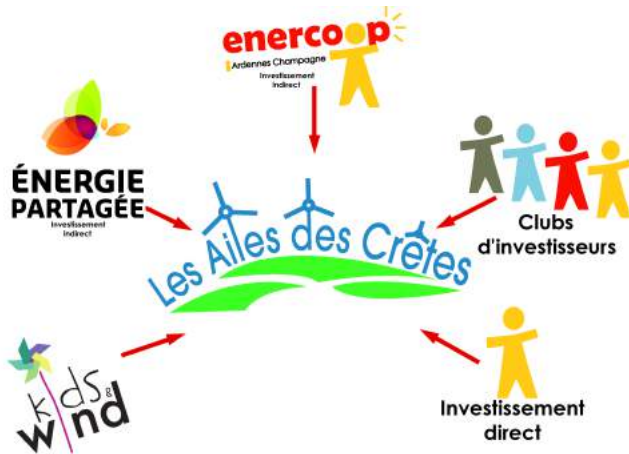


*Photomontage du projet lorsque les éoliennes seront construites*

# Un parc éolien détenu par les citoyens

## Les Ailes des Crêtes

### Le financement citoyen



L'investissement citoyen dans les Ailes des Crêtes :

- Via Enercoop Ardennes Champagne, prise de parts de capital de la SCIC à partir de 100 €, rémunération selon les bénéfices globaux de la coopérative et plafonnée par les statuts ;
- Via Énergie Partagée, fonds d'investissement solidaire agréé Finansol, prise de part de capital du fonds à partir de 100 €, objectif de rémunération du capital investi de 4% brut, après période de garde ;
- Via la société éolienne d'enfants, prise de parts de capital social à partir de 100 € ;
- En direct dans les sociétés des Ailes des Crêtes, prise de parts de capital social de 5 000 €, possibilité d'avantages fiscaux, rémunération du capital selon résultat, possibilité d'investir par club d'investisseurs.

### Contact

LES AILES DES CRÊTES

23 A rue André Dhôtel, 08130 ATTIGNY

03.24.32.12.29

Ingrid JULIEN, Animatrice Éolien Citoyen

[ingrid.julien@aillesdescretes.com](mailto:ingrid.julien@aillesdescretes.com)

[www.enercoop-ardenne-champagne.fr](http://www.enercoop-ardenne-champagne.fr)

Ce projet est soutenu par :



RÉGION

CHAMPAGNE  
ARDENNE



### La mise en œuvre

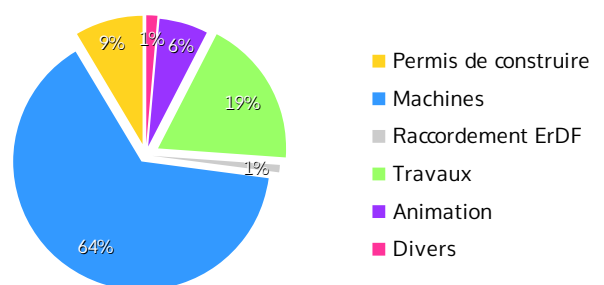
- En 2014-2016 : phase de collecte financière auprès des citoyens, collectivités, entreprises, associations.
- Avril 2014 : création des deux sociétés d'exploitation du parc : les SAS « Les Ailes des Crêtes B1 et C2 »
- Printemps 2015 : création de la société éolienne d'enfants.
- Été 2015 : 1<sup>ère</sup> phase de travaux ; chemins et fondations.

Montant collecté fin 2015 pour Les Ailes des Crêtes



- Hiver 2015 : 2<sup>ème</sup> phase de travaux (câblages).
- Printemps 2016 : livraison des éoliennes, levage, et mise en service du parc.

### Les coûts du projet



Pour nous contacter :

**Agence Locale de l'Énergie et du Climat**

17 rue Irénée Carré – 08 000 Charleville-Mézières

23A rue André Dhôtel – 08 130 Attigny

03 24 32 12 29

[www.ale08.org](http://www.ale08.org)